

Commune d'Aubel

URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la Société J²L SRL, Rue Haute, 20, à 3798 Fouron-le-Comte.

Le terrain concerné est situé à 4880 Aubel, Rue de Battice et cadastré Section B n° 926 E.

Objet de la demande de permis d'urbanisme : *Construction d'un cabinet dentaire avec logement de fonction,* lequel présente les caractéristiques suivantes :

CoDT – art. D.IV.5 : demandes d'écarts par rapport aux prescriptions du guide communal d'urbanisme en vigueur sur les points suivants :

- Distance entre le bâtiment et la limite mitoyenne droite inférieure à 6m
- Plusieurs matériaux de parement

Le dossier peut être consulté à l'*Administration Communale* (voir adresse ci-dessous), les jours ouvrables de *9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00*.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de *Mme BALTUS et Mme ROHEN (service urbanisme)* - téléphone : 087/68.01.38, mail : urbanisme@aubel.be, dont le bureau se trouve à l'Administration Communale (Service de l'Urbanisme) – Place Nicolaï n° 1 (1^{er} étage) – 4880 Aubel.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer <u>du 09.04.2024 au 23.04.2024</u> au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal Place Nicolaï n°1 4880 Aubel
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@aubel.be**